

## « Connaître, défendre et faire respecter ses droits »

**Mercredi 16 décembre 2020 de 9 h à 12 h**  
**au Collège Lezay Marnésia, 16 rue du Poitou, Strasbourg**

Animé par Emmanuelle Haffner, responsable académique et national du secteur non titulaire du SNES-FSU.  
Ce stage traitera des points suivants :

- La situation des agents non titulaires dans notre académie
- Droits obtenus grâce aux Décrets de 2016 et circulaire de 2017. CCD, CDI
- Nouvelles réglementations : Pôle Emploi, Rupture conventionnelle etc.
- Comment défendre et faire respecter ses droits ?
- Se syndiquer, pourquoi ?
- Divers (si vous avez des questions particulières, vous pouvez les envoyer à nontit@strasbourg.snes.edu)

**Rappel :** Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique, syndiqués ou non, ont droit à 12 jours de formation syndicale par an ; ils donnent droit à autorisation d'absence.

**Modalités d'inscription : 1)** Déposez votre demande d'autorisation d'absence (document joint) auprès de votre chef d'établissement **AU MOINS 1 MOIS AVANT LE STAGE, soit avant le 16 novembre 2020**. Les collègues qui ne sont pas en poste doivent envoyer la demande à leur gestionnaire au rectorat. Une attestation de présence vous sera fournie lors du stage.

**2)** Et renvoyez le bulletin d'inscription au SNES-FSU.

**NB :** Les frais de déplacements seront remboursés aux collègues syndiqués. Munissez-vous d'une photocopie de votre carte grise ou de votre billet de train.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer au SNES académique **avant le 16.11.2020** –13A bd Wilson, 67000 STRASBOURG ou à s3str@snes.edu)

### STAGE : « Connaître, défendre et faire respecter ses droits » du 16 décembre 2020 au collège Lezay Marnésia à Strasbourg.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse personnelle : .....

Tél.: .....

Email : .....

Etablissement : .....

Syndiqué-e au SNES :  OUI  NON

Date ...../...../..... Signature :